



**VILLE D'ÉVRON
ARRÊTÉ DU MAIRE
N°1415**

Réglementation du stationnement et de la circulation dans le parc de la Roë à Évron le mardi 2 Août 2022 à partir de 18h00 à l'occasion pique-nique concert « Cumbia Chicharra »

- *Le Maire de la ville d'Évron,*
- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*
- *Vu le Code de la Route,*
- *Vu le Code Pénal,*
- *Considérant la demande de Mme Elena DOREAU, administration service culture, en date du 7 Juillet 2022,*
- *Considérant qu'il est nécessaire de réglementer l'occupation du domaine public parc de la Roë à Évron à l'occasion d'un pique-nique concert.*

ARRÊTE

Article 1 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté 1387 du 17 Juin 2022.

L'occupation du domaine public parc de la Roë à Évron sera autorisée à partir du **lundi 1^{er} Août 2022**.

L'accès au parc de la Roë sera autorisé uniquement aux véhicules de services nécessaires à l'installation du matériel.

Le matériel et les équipements seront installés dans le parc de la mairie à **partir du lundi 1 Août 2022 et démontés le 3 Août 2022 dans la journée.**

Le dispositif de protection par les plots bétons sera mis en place et verrouillé par un véhicule.

Les emplacements de stationnement situés en zone bleue rue de Hertford le long du Parc de la Roë seront utilisés par un food truck.

En cas d'intempéries, le spectacle se déroulera à la salle des fêtes, les 8 premiers emplacements de stationnement seront interdits sauf pour le Food Truck.

Article 2 : Les services Techniques Municipaux mettront en place, entretiendront et déposeront la signalisation nécessaire à l'application du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché sur les lieux de la manifestation.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 : M. le Directeur Général des Services,
M. le Responsable de la Police Municipale,
M. le Commandant de la COB de Gendarmerie d'Évron,
M. le Chef de Corps du Centre de Secours d'Évron,
M. le Responsable des Services Techniques de la ville,
Mme. DOREAU Elena Administration Saison Culturelle,
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Fait à Évron le 7 Juillet 2022

Le Maire délégué,



Isabelle DUTERTRE.

